

CANNET PASSION

MAGAZINE MUNICIPAL

N°17 - DÉC. 2016



ACTUALITÉ

Armement
Police municipale

ÉCONOMIE

Cycle éco :
Cap Ophtalmologie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours des
Maisons Fleuries



EDITO P2

Une année sous le signe de la nouveauté

ACTUALITÉ P4

Sécurité, formation, sensibilisation : trois mots clés, une stratégie

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P6

Partenariat public/privé : la (re)naissance d'une économie pérenne et variée

CULTURE ET ANIMATIONS P8

Festivités de l'Ours, quatre ans, premier bilan

DÉVELOPPEMENT DURABLE P10

Concours des Maisons Fleuries : objectif 

AGENDA P12



P.4



P.5



P.10



P.7

L'ÉDITO

UNE FIN D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ !

« Chers Canneltois, chères Canneltoises,

En cette fin d'année 2016, notre Bulletin Municipal s'offre une seconde jeunesse. Avec ce nouveau numéro, dans la forme comme dans le fond, nous avons souhaité surprendre et innover. Une maquette plus aérée, des formats d'articles plus percutants et plus proches de la presse locale et de notre population, enfin, une parution plus régulière prévue chaque trimestre.

Ce numéro est également l'occasion pour nous de faire le point sur cette année qui s'achève et les événements à venir. De la restructuration de notre Police Municipale aux Festivités de l'Ours qui battent leur plein, vous découvrirez dans ces pages l'actualité de votre ville au travers d'interviews, de portraits et d'articles de fond.

Enfin, l'agenda des trois prochains mois sur notre commune vous est résumé ici, avec des rendez-vous incontournables à ne pas manquer, tels que la tombola du Concours de Vitrites le 30 décembre, la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le 13 janvier 2017, ou encore le Tour du Haut-Var en février prochain, qui dévoilera sa 49ème édition.

Canneltois, Canneltoises, chers amis, nous vous souhaitons une bonne lecture, et d'excellentes fêtes de fin d'année.»



Jean-Luc Longour,

Maire du Cannel des Maures,
Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

PRÊTS POUR VOTER ?

Pour les nouveaux arrivants ainsi que pour les personnes ayant atteint leur majorité cette année, **il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016**. Pour cela, il faut vous présenter au service accueil et état-civil de la mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Pour les personnes hébergées sans lien de parenté avec leur hébergeant, il faut vous munir d'une lettre d'hébergement, de la photocopie de votre pièce

d'identité et du justificatif de domicile de l'hébergeant, ainsi que d'un justificatif de domicile obligatoire au nom de l'hébergé. **Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la ville**, onglet « A mon service », rubrique « Services au public », article « Elections ».

Vos prochains rendez-vous électoraux auront lieu en mai 2017 pour les élections présidentielles, et en juin 2017 pour les élections législatives.

RECENSER POUR PRÉPARER L'AVENIR

Du 19 janvier au 18 février 2017, des agents recenseurs viendront à votre rencontre pour le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Le recensement permet de mieux connaître la population et de définir les moyens de fonctionnement de la ville. Pour plus d'informations, rendez-vous à cette adresse : www.le-recensement-et-moi.fr.

LE CANNET DES MAURES EN MUTATION

Tout au long de cette année 2016, de nombreux travaux ont été entrepris dans votre ville pour la rénover et accroître sa qualité de vie.

Le point sur les grands projets de transformation déjà effectués et ceux prévus pour 2017.



Escalier réhabilité du Vieux Cannet.

Un programme de valorisation est en cours au Vieux Cannet, encadré par les architectes des Bâtiments de France. Les étés 2015 et 2016 ont déjà permis la réhabilitation d'un accès escalier. Ces travaux ont été réalisés par le biais de deux chantiers d'insertion encadrés par l'association ADESS. Une étude de réhabilitation sera menée durant le premier semestre 2017, afin de prévoir le planning des actions à venir.

Les écoles ont également bénéficié de nouveaux aménagements. L'école élémentaire Denis Tissot a été remise aux normes d'accessibilité, avec des plans inclinés bétonnés installés à l'entrée et dans la cour de récréation, et l'installation de toilettes pour personnes à mobilité réduite.

L'école maternelle Lei Pitchoun a profité d'un petit lifting : 400m² de gazon synthétique ont été remplacés dans la cour de récréation, une classe a été repeinte, et un système d'arrosage est maintenant accessible derrière l'école. Au total, ce sont environ 65 000€ qui ont été investis par la commune pour les deux établissements.

Sur le chemin des Roseraies, **le bâtiment de la Sourcette sera démolé courant janvier**. Les travaux de démolition dureront quatre semaines.

Du côté de la gare SNCF, c'est la Halle qui fait l'objet d'un projet de reconstruction. Ancien bâtiment de fret, il sera également démolé en vue de construire un local plus moderne. La démolition débutera au cours du premier trimestre 2017.

SÉCURITÉ, FORMATION, SENSIBILISATION : TROIS MOTS CLÉS, UNE STRATÉGIE

Dans un contexte où la sécurité devient un enjeu prioritaire, le Cannet des Maures a dû adapter ses méthodes et ses équipes. Retour sur le contexte d'armement de la police municipale et sur ses prérogatives.

Le 16 septembre 2016, la police municipale du Cannet des Maures signait une convention d'armement avec la gendarmerie nationale et Monsieur le Préfet afin d'équiper ses agents d'armes de poing de catégorie B. Une initiative justifiée par un état d'urgence durable, mais également soutenue par la commune, du fait de la présence parmi ses effectifs d'un moniteur en maniement des armes, et de l'expérience déjà acquise dans ce domaine par ses agents. Car pour conserver armes à feu et tonfas à leur ceinture, les policiers municipaux devront être validés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). **La commune a également bénéficié d'un remboursement de l'Etat à hauteur de 50%** pour le financement d'Effets de Protection Individuelle (EPI) de type gilets pare-balles. Enfin, l'équipe compte aujourd'hui un effectif de quatre policiers, avec l'arrivée de deux nouvelles recrues en avril et octobre 2016.

Sur le terrain, cette stratégie se ressent sur des manifestations de grande envergure. Pour accueillir dans les meilleures conditions le festival du Chien Rouge pour son édition 2016, plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place : délimitation d'une zone hermétique avec fermeture des grands axes du Centre-Ville, fouille avec palpation et rideaux détecteurs de métaux à l'entrée des concerts, assistance d'une société de sécurité, de dix-sept bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt et du Comité d'Animation du Cannet des Maures, et la présence de la gendarmerie nationale. Un dispositif qui a permis d'attirer près de 6500 spectateurs.

AU QUOTIDIEN, LA SENSIBILISATION PRIME

Car **ces nouvelles dispositions ne font pas oublier aux policiers municipaux leurs tâches quotidiennes** : patrouilles, assistance, ou encore **contrôles de vitesses effectués une à deux fois par jour**. Les réunions de quartier et les rencontres avec les référents de quartier sont des outils de travail incontournables. Stationnements abusifs, nuisances récurrentes, vagabondage animalier, toutes les thématiques y sont abordées. Elles permettent une communication étroite entre la police municipale, la municipalité et les référents de quartiers, et un lien plus direct avec la population, pour une sensibilisation de proximité.



Philippe HAZAN, responsable de la police municipale du Cannet des Maures, et les agents Rodolphe MORIVAL, Frantz COGNARD et Thierry CORDARO.

PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ : LA (RE)NAISSANCE D'UNE ÉCONOMIE PÉRENNE ET VARIÉE

Dans un contexte national où le chômage touche plus de six millions de personnes, le Cannet des Maures a fait le pari de dynamiser son territoire, notamment grâce à un partenariat public/privé cher à son maire, Jean-Luc Longour. Il nous parle de sa stratégie économique pour la ville.

M. le Maire, vous avez fait de la dynamique économique de votre ville l'un des fers de lance de votre politique. Pourquoi ?

Le chômage est l'inquiétude première de nos concitoyens. La meilleure solution pour le traiter est de créer des emplois marchands. Pour cela, nous avons décidé de créer un partenariat public/privé, de façon à avoir une dynamique et une synergie entre les entreprises et les pouvoirs publics qui peuvent être facilitateurs, et mettre en place de bonnes conditions pour l'installation d'entreprises sur un territoire. Par exemple, la paupérisation et la désertification du Centre-Ville étaient telles que les commerçants ne souhaitaient plus s'y installer. Nous avons investi de l'argent public pour sécuriser, embellir, rendre accessible le Centre-Ville, de façon à donner envie aux commerces de s'installer dans un écrin qui est devenu attractif, et cette attractivité retrouvée fait venir la clientèle. Il en va de même sur le territoire, avec l'accessibilité routière, ferroviaire, ou la mise en place de zones spécifiques, avec des économies ciblées.

A l'inverse d'autres territoires, vous avez décidé de ne pas centrer l'intégralité de votre projet économique sur le tourisme, pourquoi ?

Il faut prendre ici en compte deux approches. La première, nous avons un Centre-Ville qui n'est pas semblable à celui des autres communes. Nos origines remontent au premier siècle de notre ère. Le bastion du Vieux Cannet a été investi, la ville s'est développée. Vers 1860, la gare a été construite dans la plaine, et cinquante ans plus tard, la ville s'est déplacée, pour se développer autour de la gare. Nous avons donc un village qui ne va pas connaître le même développement que les autres.

Enfin, je crois que c'est un tort de confiner le développement économique au tourisme. Nous avons la responsabilité de l'épanouissement et du maintien sur place des générations futures. Au Cannet, du fait de notre vaste espace, on peut construire un projet qui est bien plus ambitieux que dans un espace plus contraint. Ici, nous pouvons imaginer de partir de la RDN7 avec des commerces, et d'arriver jusqu'à Var Ecopôle, au rond-point de l'autoroute, en passant par le Pôle Emploi, le Cannet Santé et ses quarante ou cinquante praticiens, avec un centre plus administratif autour de la mairie, des écoles. De l'autre côté, grâce à la passerelle, on arrive à la partie éducative et sportive, avec des infrastructures sportives et l'implantation du futur lycée, et ce jusqu'à Var Ecopôle.

Cette interview est disponible en version vidéo sur notre site internet, et sur notre page facebook.



Vous parlez d'économies ciblées, le projet Var Ecopôle en est un exemple ?

En effet, autour du rond-point de l'autoroute, qui accueille chaque année cinq millions de véhicules, plutôt que de construire un village de marques, qui aurait été une démarche purement consumériste, nous avons pris le parti de bâtir une éco-technopôle. Trente hectares dédiés à la recherche, au développement, à l'innovation et à la formation. Ce projet assurera un enrichissement du territoire, éducatif et intellectuel, qui à terme entraînera un enrichissement financier et économique.

Avez-vous en tête d'autres projets du même type ?

Oui, le **Cannet Santé**, qui consiste à lutter contre la désertification médicale sur le territoire. L'économie autour de la santé est trop souvent négligée. En regroupant des spécialistes de la santé, on assure un apport médical pour les cinquante années à venir, on crée une nouvelle dynamique qui répond aux besoins de la population et enrichit le territoire. Il en va de même pour notre projet de halle. Nous souhaitons créer une agora autour de la gare. Avec l'acquisition de cette cour, nous permettrons l'ouverture de commerces et de bureaux. Leurs personnels consommeront, et forcément en découlera un développement économique du Centre-Ville. C'est là que le partenariat public/privé est fondamental et qu'il faut savoir ce que l'on veut faire comme type de ville.

CAP VERS L'OPHTALMOLOGIE CANNETOISE



Cap Ophtalmologie, cabinets du Cannet des Maures et de Cannes. Crédits photos : Cap Ophtalmologie et mairie du Cannet des Maures.

Chaque nouveau numéro du Cannet Passion vous propose de découvrir l'une des entreprises ou des structures qui participent au rayonnement économique de notre territoire, à travers une collaboration public/privé qui a porté ses fruits.

Aujourd'hui, zoom sur Cap Ophtalmologie, centre médical dirigé par le Dr Alain Telandro.

C'est dans la pénombre tamisée des néons de son cabinet que le Dr Alain Telandro nous accueille. Un décor sobre et moderne; rien d'étonnant à cela, puisque ce centre ophtalmologique ouvre ses portes en 2013 : « C'est le deuxième fleuron d'un début de chaîne, nous confie le Dr Telandro. Mon cabinet actuel a ouvert à Cannes en 2001. Lorsque j'ai décidé de m'installer ici, je cherchais un cabinet qui ne soit pas trop éloigné de Cannes, et qui me permette de pérenniser les deux centres. Ici nous avons les trois autoroutes principales qui convergent, nous sommes en plein Centre-Var, c'est un territoire géographique et humain immense. Aujourd'hui, certains de mes patients cannois viennent se faire soigner au Cannet des Maures ! »

Et si au départ, ses recherches étaient élargies au territoire du Centre-Var, sa rencontre avec le maire Jean-Luc Longour sera décisive : « Avec son projet de développement du pôle Cannet Santé, nous avons tout de suite senti la conjonction d'idées dans le domaine. » La municipalité décide donc de lui louer ce local de 80m2, alors en cours de rénovation. Le Dr Telandro investira 80 000€ supplémentaires pour l'aménagement intérieur.

Aujourd'hui, ce chirurgien ophtalmologiste passe 40% de son temps dans son local du Cannet des Maures, où il reçoit chaque semaine environ 150 patients. Une organisation qui l'oblige à repenser sa structure globale. En juillet 2016, il déménage vers Cannes l'un des lasers dont il se sert pour opérer en chirurgie ambulatoire.



Dr Alain TELANDRO, ophtalmologue et fondateur de Cap Ophtalmologie.

Dorénavant, son centre cannois sera spécialisé dans la chirurgie ambulatoire, et équipé de quatre lasers à la pointe de la technologie, tandis que celui du Cannet servira d'avant poste : « il y a un suivi économique entre les deux centres. Il est évident que mon activité a pu se stabiliser grâce à mon développement au Cannet des Maures. » La prochaine étape : engager un jeune associé qui lui permettrait d'évoluer dans une structure plus grande ... pourquoi pas au sein du pôle Cannet Santé.

FESTIVITÉS DE L'OURS, QUATRE ANS, PREMIER BILAN

CONCOURS DE VITRINE,
NE LOUPEZ PAS LA TOMBOLA !

Sachez-le, plusieurs nocturnes ont été programmées cette année pour la 4ème édition des Festivités de l'Ours. Parmi elles, la remise du chèque du Téléthon le 19 décembre à 18h30 sous le barnum. **La clôture des réjouissances aura lieu le 30 décembre** au soir. Pour couronner une manifestation qui désormais s'enracine sur le territoire, les organisateurs vous réservent une soirée exceptionnelle.

Vous avez été invité, du 1er au 22 décembre, à voter pour la vitrine de commerce la mieux décorée aux couleurs de Noël. Le 30 décembre, à 18h30, un tirage au sort sera effectué, et désignera quatre des votants comme les gagnants d'un lot de bons d'achats allant jusqu'à 200€, utilisables dans les commerces ayant participé au concours. Nous vous attendons nombreux pour l'une des dernières manifestations de cette année 2016.



L'ambition première de la commune était modeste : recréer un esprit d'agora dans le Centre-Ville, favoriser le lien social et l'épanouissement personnel avec des manifestations culturelles pérennes. Après trois années d'existence, les Festivités de l'Ours reçoivent jusqu'à 700 personnes par jour au plus haut de leur fréquentation. Pari réussi.

C'est en 2013 que l'idée commence à faire son chemin. La Municipalité réfléchit à une manifestation pendant la période de Noël. **Une manifestation « made in Cagnes » qui permettrait aux enfants cagnetois** qui ne partent pas en vacances d'hiver de profiter en famille de cette période de fête. Des manèges, des ateliers et des animations ouverts à tous âges, répartis dans et autour du Centre-Ville, il n'en fallait pas moins pour être assuré de la réussite.

EN COULISSE AUSSI, L'ESPRIT DE RASSEMBLEMENT SE DÉVELOPPE

Autre objectif, rassembler culture, jeunesse et associations autour d'un même projet fédérateur. Trois ans plus tard, le Concours de Vitrines est venu se greffer à la manifestation et lui donner une ampleur nouvelle. Cette année, plus d'une trentaine d'enseignes se sont prêtées au jeu des votes et de la déco. Professionnels Réunis du Cagnes des Maures, Comité d'Animation, Médiathèque, agents municipaux et associatifs, aujourd'hui, **on peut sans exagérer dire que ces festivités sont une œuvre collective**, un patchwork d'idées et de bonnes volontés qui se mélangent et se fédèrent autour d'une ambition commune, la pérennisation et le rayonnement de la manifestation. Nous espérons que vous en profiterez pleinement !

JE LIS, TU LIS, NOUS PORTONS



D. BELMONDO, M.T. MONTANOLA (élue) et S. HEMERY.

Vous dévorez trois, quatre, cinq bouquins par mois et vous ne pouvez pas vous passer de votre livre de chevet. Mais votre santé vous empêche de vous déplacer pour emprunter vos ouvrages préférés. Le portage à domicile est fait pour vous !

« Sabine choisit pour moi, depuis 1981 que je fréquente la médiathèque, elle connaît mes goûts, elle sait ce que j'aime. » Entre autres, ce qu'Anna-Jeanne, 97 ans, aime, ce sont les sagas familiales et les histoires de l'« ancien temps ». Mais si son esprit vif lui permet de lire au moins six tomes de 400 pages chacun en un mois, son corps lui, ne lui permet plus d'aller jusqu'à la médiathèque pour les emprunter. Pour cela, elle fait appel à

l'une des **quatre bénévoles qui participent au dispositif** de portage à domicile mis en place par la médiathèque. Ce matin, c'est Lydie Plé, ancienne infirmière libérale, qui se charge de lui mener son sac d'écritures, déjà bien rempli : « Pour des personnes comme cette dame, au-delà du service rendu, cela permet aussi de rompre l'isolement. Nous les visitons au minimum une fois par mois, c'est important pour elles. »

UN SERVICE GRATUIT PAR LES CAGNETOIS, POUR LES CAGNETOIS

A la médiathèque, c'est Sabine Hémerly, bibliothécaire, David Belmondo, directeur de la médiathèque, et Marie-Thérèse Montanola, adjointe déléguée (voir photo ci-dessus), qui sont porteurs du dispositif. **Lorsqu'un nouvel emprunteur souhaite l'intégrer, il est rencontré par l'une des bénévoles et la bibliothécaire**, qui, par le biais d'un questionnaire, évalueront les centres d'intérêt de la personne afin de répondre au mieux à ses attentes. Un service gratuit, seule l'inscription annuelle à la médiathèque reste à la charge du demandeur. Il s'adresse uniquement aux Cagnetois, ne pouvant pas se déplacer pour des raisons de santé, ponctuellement ou de façon définitive. Quant aux supports concernés par ce prêt, comme pour un emprunt direct à la médiathèque, il concerne aussi bien les livres que le multimédia (livres audio, DVDs, CDs). Aujourd'hui, **déjà six Cagnetois bénéficient régulièrement de ce système de portage.**



Lydie PLE est bénévole auprès de la médiathèque, ainsi que Renée MIGOZZI, Eliane SICCARDI et Dominique MENARD. Ici à droite, Anna-Jeanne PENNA.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : OBJECTIF

Ville Fleurie



LE MAS L'HERBIER FAIT LA FINE FLEUR

Lolita Limpicka, Sweet Love, Princesse Charlene de Monaco. Ne vous y trompez pas, il s'agit bien là de rosiers. Et c'est sur les 7000m² du terrain boisé de Nadia Hristov et son mari que vous pourrez les contempler. Au Mas l'Herbier, petite chambre d'hôtes discrète, bien cachée le long de la départementale 84, vous aurez à loisir le temps de rassasier vos yeux du petit coin de paradis qu'ils cultivent minutieusement depuis dix ans : « Quand nous sommes arrivés, le terrain était à l'abandon. Nous avons dû couper une centaine d'arbres. C'est ici que ma femme s'est découvert une passion pour le

jardinage ».

Car la grande instigatrice, c'est elle, Nadia, ingénieure agronome à la retraite. Pour elle, le concours des Maisons Fleuries, c'est avant tout l'occasion de rencontrer des passionnés comme elle, et c'est pour sa ville d'adoption qu'elle participe : « Elle a le droit d'avoir un beau visage pour les touristes, d'être une ville attirante. » Cette année, et pour la troisième année consécutive, ils accèdent au podium du concours des Maisons Fleuries de leur catégorie.



M. et Mme Hristov, propriétaires du Mas l'Herbier, Jacques Ecuier, responsable Espaces Verts de la mairie du Cannet des Maures, et Mme Desprats, lauréate 2016 du concours des Maisons Fleuries.

Le 21 novembre avait lieu la remise des diplômes du Concours des Maisons Fleuries, édition 2016. L'occasion pour nous de faire avec Jacques Ecuier, membre du jury du concours et responsable Espaces Verts de la mairie du Cannet des Maures, un point sur le concours, son évolution et ses participants.

« **Les jardins sont le reflet de l'âme** », c'est en ces termes que Lucienne Desprats, participante au concours des Maisons Fleuries et lauréate 2016, nous parle de sa passion pour le jardinage. Une passion qu'elle a hérité de sa mère. Son if taillé en cloche inversée, ses pensées, ses bégonias. C'est un véritable éco-système que Lucienne a su créer dans ce jardin.

Car pour cette jardinière frénétique, comme pour les vingt-sept autres participants au concours 2016, **le but premier est d'inciter les habitants à fleurir leur ville**, comme nous l'explique Jacques Ecuier : « *Le concours des Maisons Fleuries permet de rendre la ville plus agréable, de faire en sorte que les administrés se sentent concernés. Les participants sont d'abord récompensés au niveau communal, et les meilleurs sont présentés au concours départemental* ». **Esthétique, écologie, savoir-faire, les critères de notation sont nombreux** pour accéder à la première place de l'une des neuf catégories du concours.

Et pour la ville, l'enjeu va plus loin : obtenir la seconde fleur du label Villes et Villages Fleuris, une charte qui certifie et promeut un travail de qualité : « *Nous avons obtenu la première fleur en 2013. Nous avons travaillé deux ans et demi pour cela. Depuis 2010, nous n'utilisons plus d'intrants chimiques, nous plantons très peu de fleurs annuelles, qu'il faut arracher à l'automne et replanter au printemps. Et nous arrosons avec un système de goutte à goutte quasiment partout.* » Quant à l'engrais, il a été remplacé par du paillage, des copeaux de bois étalés au pied des arbres et des arbustes pour créer un compost et diminuer les besoins en eau. Des efforts peut-être récompensés par l'obtention de la seconde fleur du label, dans le courant du mois de décembre.

VOTRE BOULANGERIE EN CENTRE - VILLE



Aurélien Addis et Coralie Pilia forment ce jeune couple originaire de la région Lorraine qui a eu un « coup de cœur » pour la ville et sa boulangerie* du Centre-Ville. Après des études générales et supérieures, ils ont souhaité renouer avec la tradition à travers ce noble métier de l'artisanat. Aurélien a parfait son expérience auprès de plusieurs boulangeries du département. Sa compagne, Coralie, s'est jointe à lui après avoir travaillé dans le secrétariat et la gestion.

Leurs projets : vous accueillir dans des locaux rénovés et réorganisés et vous faire redécouvrir des spécialités varoises mais aussi lorraines. Aurélien souhaite notamment se construire une petite notoriété avec des produits nouveaux, comme des pains spéciaux ou des pains apéritifs pour les fêtes.

Horaires : du mardi au vendredi, de 6h à 13h et de 15h à 19h, le samedi de 6h à 13h et de 16h à 18h, et le dimanche de 6h à 13h.

* « Le Petit Minotier » deviendra très prochainement « Le fournil Cannetois »

BS LAVAGE ET REPASSAGE



La société BS Lavage et Repassage vous propose ses services depuis le 1er avril 2016. Biljana Stojkovic est à votre disposition pour tous travaux de lavage, repassage, détachage, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, au 171 avenue Frédéric Mistral (parking du grand parc), au Cannet des Maures.

Contact : 06 30 93 03 75

Site internet : <http://bslavagerepassage.over-blog.com> .

LES EXPERTS DU JOUR J

RÉSEAU D'ENTREPRISES
SPÉCIALISTES DU
MARIAGE



Jean-Marc Toureilles lance en ce mois de décembre 2016 un réseau associatif à l'adresse des entreprises spécialistes du mariage. Opérations promotionnelles, organisation de salons du mariage, si vous souhaitez mettre en commun vos savoir-faire, vous pouvez contacter Les Experts du Jour J au 104 chemin de Bonne Peyre, au Cannet des Maures.

Contact : 06 46 42 70 17

Site internet : <https://reseau.jourj.expert/>

- LE MOT DE L'OPPOSITION -

Mesdames et Messieurs,

A chaque échange avec vous, nous comprenons que les mots sont importants, mais voyez plus loin que les mots, nous nous employons à être attentives à ce qu'il se passe sur notre commune tant sur le plan particulier que professionnel.

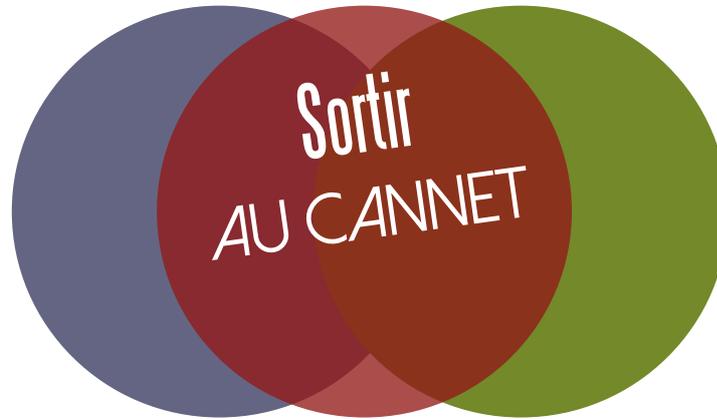
De récents soucis personnels n'ont pas permis que nous soyons très présentes, malgré cela nous sommes toujours à votre écoute.

Belles fêtes de fin d'année et bonne année 2017. Que cette année vous apporte joie et bonne humeur, santé et abondance.

Bien à vous,

Claudine et Alexandra

- L'AGENDA -



FESTIVITÉS DE L'OURS

Du 16 au 30 décembre 2016, Centre-Ville du Cannet des Maures

CÉRÉMONIE DES VŒUX A LA POPULATION

13 janvier 2017, à 18h30, Salle du Recoux

REMISE DU CHÈQUE DU THÉLÉTHON

19 décembre 2016, à 18h30, barnum, place de la Libération

FESTIN DES SAGES

5 février 2017, Salle du Recoux

TOMBOLA DU CONCOURS DE VITRINES

30 décembre 2016, à 18h30, barnum, place de la Libération

TOUR DU HAUT VAR

18 février 2017, départ du Cannet des Maures

